

Le Conseil Municipal des Minots

Vis ta ville !

Première Édition

*La commune est la base de la démocratie et l'école du civisme.
La vie de la commune nous concerne*

C'est quoi le Conseil Municipal des Minots ?

Pas besoin d'être adulte pour s'intéresser à sa ville ! Les enfants aussi peuvent donner leur avis... et ils ont de très bonnes idées ! C'est pour ça qu'existe le Conseil Municipal des Minots. Les jeunes conseillers y découvrent le travail du maire et des élus pour faire de leur ville un meilleur endroit où vivre. Ensemble, ils montent des projets !
Les idées ne manquent pas.

Les missions du Conseiller Municipal des Minots

- ✓ Je suis élu pour 2 ans
- ✓ J'écoute les idées ou les souhaits de mes camarades
- ✓ J'assiste à des réunions :

J'ai des idées ... Je propose et je participe à la réalisation de projets pour ma ville !

Les commissions : Pour discuter des sujets avec les autres conseillers et mon animateur
Elles auront lieu avant chaque vacances scolaires en respectant ton rythme scolaire !

Les séances plénières : Je présente mes projets à Mr Le Maire ou à l'Élu Référent
Elles auront lieu deux fois par an

- ✓ Je participe aux événements importants de ma ville
- ✓ Je rencontre les élus adultes pour parler avec eux des sujets qui concernent les enfants

Je veux être Conseiller, je dois faire quoi ?

Tu dois être élu par les autres enfants !

Tu dois d'abord te présenter comme candidat aux élections :

- Tu dois habiter aux Pennes Mirabeau
- Tu dois être élève en classe de CM1 ou CM2
- Tu peux te présenter tout seul ou avec un camarade
- Tu dois envoyer ton dossier de candidature **avant le vendredi 14 octobre 2022**

Ensuite, il faut faire campagne pour convaincre tes camarades de voter pour toi :

Si ton dossier est accepté, tu seras invité, le mercredi 9 novembre à passer l'après-midi au centre aéré des Charmes pour qu'on t'aide à préparer ton affiche et ton slogan.

Mais ça ne suffit pas ! Il faudra que tu parles à tes camarades, dans la cour, à la cantine... Il faudra leur expliquer, pourquoi on doit voter pour toi !

Et l'Élection ?

Elle aura lieu le samedi 26 novembre de 9h00 à 12h00 en mairie.

Qui peut voter ?

Tous les enfants habitant aux Pennes Mirabeau et étant élèves de CE2, CM1 et CM2. Tout comme les adultes, ils devront mettre le bulletin de leur candidat dans l'urne.

Les résultats

Les 16 premiers candidats seront élus Conseillers Municipaux des Minots !

Tu pourras voir les résultats sur le site de la ville, le jour même !

Alors l'aventure te tente ?

Deviendras-tu l'un des 16 élus **du Premier** Conseil Municipal des Minots de la ville des Pennes Mirabeau ?

À toi de décider !